Fontainebleau

# COMPTE-RENDU
# DE LA VISITE DE QUARTIER DU 12 JUIN 2021
## RÉPUBLIQUE/SABLONS

www.fontainebleau.fr  Ville de Fontainebleau - Officiel  @VilledeFbleau

# LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Frédéric Valletoux**, Maire de Fontaineleau, 1er Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, Conseiller régional d'Île-de-France
**maire@fontainebleau.fr**

- **Julien Gondard**, 1er adjoint en charge des affaires générales, du personnel, des ressources humaines, du commerce et de l'artisanat
**julien.gondard@fontainebleau.fr**

- **Gwenaël Cler**, adjointe en charge de la jeunesse, des affaires scolaires, périscolaires et de la jeunesse
**gwenael.cler@fontainebleau.fr**

- **Thibault Fline**, adjoint en charge de la voirie, du stationnement, de la mobilité, de l'occupation du domaine public et du cadre de vie
**thibault.fline@fontainebleau.fr**

- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques
**antoine.ingold@fontainebleau.fr**

- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité
**gerald.ronteix@fontainebleau.fr**

- **José Tenda**, conseiller municipal délégué à l'animation dans les quartiers
**jose.tenda@ fontainebleau.fr**

- **Laureen Simon**, collaboratrice de cabinet
**laureen.simon@fontainebleau.fr**

- **Norbert Lebrun**, chef de la police municipale
**norbert.lebrun@fontainebleau.fr**

- **Anne Cecconello**, directrice du service patrimoine, environnement et aménagement durable
**anne.cecconello@ fontainebleau.fr**

## 1. CE QUE VOUS NOUS AVEZ DIT :

### Des difficultés liées à la tranquillité publique :

- La présence de jeunes squattant les cages d'escaliers, les parkings et sous les fenêtres de certains résidents, ces jeunes étant parfois alcoolisés,
- La réalisation des clips vidéo de rap sans autorisation ni encadrement et contenant des armes à feu, de la drogue, au sein même des résidences, au trafic de drogue omniprésent même à la sortie des écoles, plusieurs rixes récentes.
- L'absence de passages par la police municipale et des appels à la police nationale laissés sans suite.

### Un cadre de vie agréable mais dégradé :

- Problèmes de vitesse excessive rue Saint Merry.
- Stationnement anarchique lors des déposes d'enfants (école primaire et Jeanne d'Arc),
- Circulation fréquente en sens interdit,
- Affaissement de la chaussée rue Magitot,
- Marquage au sol des emplacements de parking non réalisé à ce jour,
- Déchets laissés rue Magitot.

### Une offre faible pour la jeunesse :

- Beaucoup de jeunes de tout âge dans le quartier mais sans possibilité de s'exprimer,
- Besoin de plus d'équipements.

## 2. CE QUE NOUS FERONS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN :

### ● Sur la tranquillité publique :

4 caméras sont présentes sur ce secteur :
- une angle rue Saint-Merry et Magitot (face à la place),
- une rue Saint-Merry devant l'entrée du tunnel.
- rue Saint-Honoré devant l'école maternelle
- rue Saint Honoré devant l'entrée de la résidence Saint-Honoré

La Ville a pour projet de doubler le nombre de caméras sur l'ensemble de la Ville. Toutefois, cela n'empêche pas les individus ayant l'intention de commettre des infractions de se substituer au champ des caméras dont ils connaissent le positionnement.

Concernant le trafic de drogue au sein du quartier, des investigations judiciaires sont actuellement en cours par les enquêteurs du commissariat. En outre, la police municipale poursuit les passages réguliers pour assurer une présence et interviennent sur appels téléphoniques.

Concernant les rixes qui ont récemment eu lieu, le commissariat de police nationale mène également une enquête.

**Attention :**

**● La police municipale, police de proximité n'a pas le pouvoir d'interpeller des individus, sauf dans le cas du flagrant délit, c'est-à-dire s'ils constatent sur l'instant des agissements de nature contraventionnelle ou délictuelle.**

**● La police nationale a elle le pouvoir d'interpeller à tout moment, s'il existe des doutes raisonnables quant à la commission d'une infraction.**

**Si vous constatez des agissements délictuels, appelez :**
**● la police nationale en composant le 17**
**● la police municipale au 06 74 59 28 87**

Dans le cas où vos appels à la police municipale et nationale resteraient sans réponse ou sans suite, n'hésitez pas à nous en avertir ! (voir contacts en fin de document).

### ● Sur la jeunesse :

Le local de quartier, situé dans l'école Saint-Merry, a rouvert ses portes le samedi 23 janvier 2021 et sera ouvert tous les mercredis et samedis après-midi pour les jeunes du quartier. Cette ouverture a été décidée par la Ville pour permettre aux enfants et jeunes de pouvoir bénéficier d'un tiers lieu afin de se retrouver. La Ville a conscience que cette période est particulièrement difficile moralement pour les jeunes et souhaite pouvoir leur apporter la possibilité de partager des moments de répit.

### ● Sur la propreté :

Les Foyers de Seine-et-Marne (FSM) prévoient de mettre en place des containers enterrés sur le secteur des Lilas et Saint-Honoré.

### ● Sur la voirie :

**Travaux :**

- Reprise du trottoir côté impair de la rue saint Merry entre le 49 (angle de la rue Magitot) et la rue Royale pour la mise en accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

- Reprise du tapis à l'angle entre Magitot et Constance fin 2020. En effet, les entrées ou sorties de boulevards sont très sollicitées avec les girations et le revêtement était à reprendre.

**Aménagements :**

- Création d'un espace vert dans la cour de l'école Saint Merry avec 4 arbres plantés et des aménagements pour culture hors sol à venir.

- Au niveau du sous-terrain pour accéder à Couperin, des plantations vont être faites en bordures afin que les véhicules ne viennent plus se garer dans l'espace vert.

- Travaux de l'actuel square des Lilas : étude prévue en 2021 pour travaux en 2022.
Une concertation des habitants du quartier est prévue prochainement.

Vous nous avez signalé plusieurs problématiques concrètes liées à la voirie (végétations issues de propriétés privées qui débordent sur la voie publique, nids de poule dans la chaussée rue Magitot). Les services de la Ville vont intervenir prochainement pour y remédier.

## 3. NOTRE VOLONTÉ POUR L'AVENIR DANS VOTRE QUARTIER :

**● Être davantage présents à vos côtés**
Etre élu, c'est avant tout être proche de la population. Notre volonté est d'être davantage présents à vos côtés, afin de discuter ensemble de la vie de votre quartier, vous écouter, entendre et constater les problèmes que vous rencontre au quotidien mais aussi discuter de futurs projets...

**● Vous consulter pour la mise en place des futurs aménagements au sein du quartier**
Premier projet pour lequel vous serez consultés : le réaménagement du square des Lilas. En tant que structure incontournable pour les familles, enfants et jeunes du quartier, nous ferons appel à vous pour décider du choix des futures installations, de manière à répondre au mieux à vos besoins quotidiens et vos envies.

**● Vous impliquer dans la vie de votre quartier**
Nous viendrons à votre rencontre pour écouter vos besoins et envies, et faire en sorte de mettre en relation, donner vie à des envies communes qui existeraient. L'objectif étant de mettre en lumière et vous aider à impulser des projets pour votre quartier, faire émerger différentes associations qui feraient vivre votre quartier.

Nous avons également le souhait d'aider la jeunesse et les impliquer sur des actions de la municipalité.

L'objectif que nous souhaitons atteindre, c'est vous accompagner, vous résidents, afin de faire vivre le quartier à votre image et améliorer votre quotidien.

## 4. NOUS CONTACTER

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à **proximite@fontainebleau.fr.** Votre mail sera directement traité par le cabinet du Maire.

Les élus sont également à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail auprès du cabinet.

**CONTACT**
Cabinet du maire
Tél. : 07 86 23 36 00

proximite@fontainebleau.fr